

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 21 ET 22 FÉVRIER 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE
DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
(DELIBERATION MODIFICATIVE)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Par délibération n° 18/050 AC du 8 mars 2018, l'Assemblée de Corse a désigné Mme Marie SIMEONI pour siéger comme suppléante au sein du Conseil Départemental de l'Education Nationale de la Haute-Corse (CDEN 2B).

Mme SIMEONI ayant déjà été désignée pour siéger dans cet organisme en tant que représentante des parents d'élèves, je vous propose de procéder à une nouvelle désignation pour la remplacer au titre de son mandat de conseillère à l'Assemblée de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.